

# Association Suisse d'Assurances ASA

---

26.01.2005 - 12:30 Uhr

## Assurance privée suisse: la progression se maintient

Zurich (ots) -

Dans le secteur de l'assurance privée, l'orientation à la hausse s'est poursuivie en 2004, consolidant ainsi la nette amélioration survenue en 2003. Il semble bien qu'après la période difficile 2001/2002, le Turnaround s'est réalisé. La stabilisation des marchés financiers, les stratégies repensées des compagnies et, en particulier, l'amélioration des résultats techniques dans les affaires d'assurance, ont contribué à cette évolution positive. Plusieurs compagnies devraient pouvoir présenter de meilleurs résultats qu'en 2003. Reste que le potentiel bénéficiaire de l'assurance s'est trouvé réduit par des taux d'intérêt se maintenant à de bas niveaux record ainsi que par la faible et décevante performance des marchés des actions.

Selon l'estimation de l'Association Suisse d'Assurances ASA, le volume des primes non-vie en affaires suisses a, en 2004, progressé de 4% pour passer de 19,4 à 20,2 milliards de francs. En 2004, la Suisse n'a pas connu de grands sinistres dus à des inondations, des glissements de terrain ou des tempêtes, à l'exception des dégâts élevés dus à la grêle. Les affaires suisses vie (individuelles et collectives) ont enregistré une nouvelle régression de 7% des primes encaissées qui se sont inscrites à 30 milliards contre 32,2 milliards de francs en 2003. En assurance-vie individuelle, le recul du volume des primes pourrait atteindre 10%, en raison de la marche négative des affaires à prime unique. Pour le secteur des assurances-vie collectives, l'ASA estime que le volume des primes accusera une diminution de 6%.

Albert Lauper, président de l'Association, a confirmé que la branche de l'assurance était ouverte au dialogue et a, dans son exposé, commenté les nombreux projets de loi qui ont fait l'objet de délibérations, ont été approuvés ou sont entrés en vigueur en 2004. La réforme de la loi sur la surveillance des assurances a introduit une nouvelle ère de réglementation procédant d'une philosophie de surveillance fondamentalement modifiée. Albert Lauper a aussi souligné qu'il était particulièrement urgent et nécessaire d'agir en ce qui concerne les dispositions légales régissant la prévoyance professionnelle.

Bruno Pfister, président du Comité économie et finances de l'ASA et Chief Financial Officer de Swiss Life, a présenté le test suisse de solvabilité qui revêt une importance capitale dans le contexte de la nouvelle législation de surveillance. Sa concrétisation mettra, ces prochains mois, sérieusement à l'épreuve tant les assureurs que l'Office fédéral des assurances privées. Dans son exposé, Lucius Dürr, directeur de l'Association, a abordé le sujet des primes adaptées aux risques. Dans un marché déréglementé, des primes différenciées en fonction du profil de risque que présente le preneur d'assurance sont une nécessité pour les assureurs privés et répondent aux vœux des consommateurs.

Vous trouverez le présent communiqué de presse ainsi que les exposés et les photos des intervenants sous [www.svv.ch](http://www.svv.ch).

Contact:

ASA - Service des médias  
Tél. +41/(0)1/208'28'28  
Fax +41/(0)1/208'28'14  
E-mail: [www.info@svv.ch](mailto:www.info@svv.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100087998/100485361> abgerufen werden.